Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 10 Mai 1899. No. 25.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

La Bibliothèque du Parlement

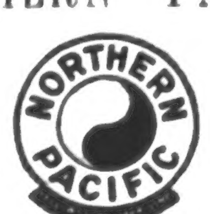
LE MANITOBA

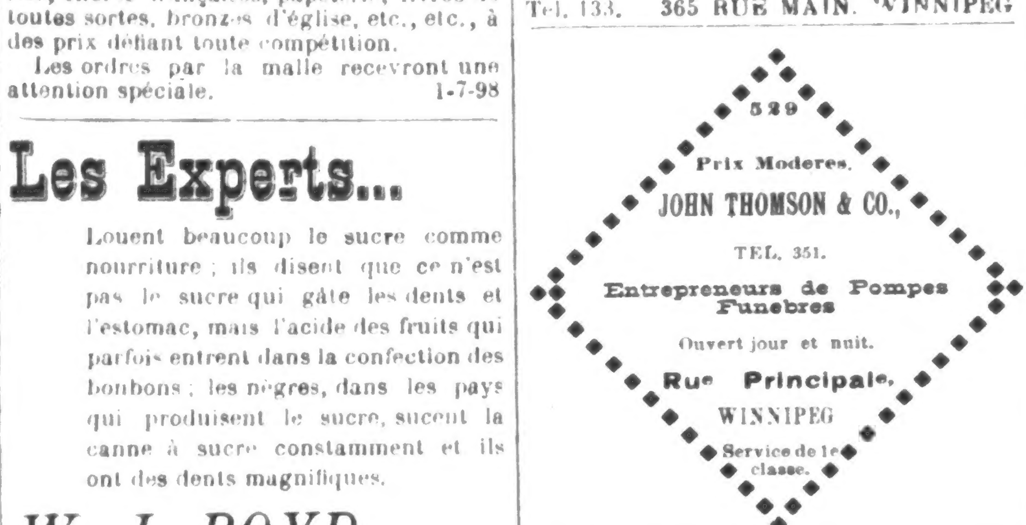
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.







NOTES HISTORIQUES SUR SAINT-LEON

A l'est de Miami et de Carman s'étend une région pittoresque, couverte d'innombrables mamelons, traversée dans la plus grande partie de sa longueur, par la rivière "Pembina," et appelée autrefois, pour cette raison, "Montagne de Pembina."

Il y a vingt-cinq ans, cette contrée n'avait pas un seul habitant; elle était seulement sillonnée de temps à autre par quelques chasseurs, sauvages ou métis. Aujourd'hui elle possède cinq paroisses catholiques, Saint-Léon, Saint-Alphonse, Notre-Dame de Lourdes, Bruxelles et Mariapolis.

Les premiers colons arrivèrent dans la Montagne de Pembina au mois d'août 1877 C'étaient Olivier et Frédéric Lafrenière, père et fils, de la paroisse de Sainte-Croix (Ont.); Joseph Charbonneau, de la ville de Saint-Hyacinthe (Québ.), et Daniel Fraser, des Iles Vertes (Québ.). Les trois premiers avaient une famille; le quatrième était un jeune homme non marié.

Il s'arrêtèrent sur les bords d'un petit lac, près de l'endroit où est maintenant l'église de Saint-Léon. Leur plus proche voisin était à trente milles. Il fallait aller jusqu'à Emerson, c'est-à-dire franchir quatre vingts milles, pour trouver un magasin et acheter un poele ou une charrue.

Le premier soin des colons fut de choisir leurs terres. Quand ce choix eut été fait, les quatre hommes laissèrent les femmes et les enfants sur les bords du lac et se rendirent à Emerson pour prendre leurs titres d'inscription.

Revenus à la Montagne de Pembina il se hâtèrent de ramasser du foin pour leurs animaux et de se construire des "chantiers," ou cabanes en logues. Léon Charbonneau, le premier enfant de la colonie, naquit à cette époque.

L'hiver fut très doux, ce qui rendit moins pénible l'imperfection des abris construits à l'automne. Le printemps arriva bientôt, et avec lui commencèrent les travaux de culture. Pour la première fois depuis le commencement du monde, la charrue retourna le riche sol de cette fertile contrée.

Pendant que les colons se livraient aux premiers défrichements, ils eurent la joie de voir arriver huit autres Canadiens-français avec leurs familles: Edouard Labossière, père, et Edouard Labossière, fils, de Saint-Ours: Bruneau Charbonneau, de la même paroisse; Louis Poulin, de Saint-Hyacinthe; Eugène-Herménégilde Bessette, Jacques Landerson et François Langlois

Jean-Baptiste Martin, Eusèbe Hébert et d'autres arrivèrent peu après. Bientôt une florissante colonie peupla cette solitude séculaire.

D'année en année, elle augmenta en nombre. Dès 1881, elle comptait plus de 50 familles, et en outre une trentaine de jeunes gens possédant des terres, 60 maisons habitées et plusieurs autres en construction, 30 chevaux, plus de 30 paires de bœufs, une centaine de vaches pour le moins, 300 jeunes bœufs et génisses, un nombre considérable de porcs, de poules et d'autres oiseaux de basse-cour.

Des récoltes abondantes mirent l'aisance dans toutes les familles Un village se forma peu à peu au sud-ouest du lac où les premiers colons s'étaient arrêtés. Antoine Messner, d'Ontario, y établit dès les premiers temps un grand magasin, et, en 1881, un important moulin à farine, et une scierie à vapeur.

Deux autres magasins firent bientôt concurrence au premier. Il y eut en outre 3 hôtels, dont un pour vendre en gros, 1 moulin à faire de la farine d'avoine, 1 casseur, 2 étables publiques, 2 forgeron,s 1 sellier. Le village comptait 27 maisons et environ 300 habitants.

L'établissement des premiers colons à la Montagne de Pembina avait lieu vers le temps où Léon XIII monta sur la chaire de Saint-Pierre. Cette coincidence porta Mgr Taché, archevêque, de Saint-Boniface à placer la nouvelle colonie sous le patronage de saint Léon-le-Grand, patron principal du nouveau Pontife, et à lui donner le nom même du grand docteur de l'Eglise. C'était inscrire, d'une certaine manière, dans le nom même de la colonie, la date" de son établissemnt. La nouvelle "mission" ou "paroisse de Saint-Léon" comprenait toute la Montagne de Pembina.

L'archevêque fit d'abord visiter les colons par le R. P. Gladu, O. M. I. Il établit ensuite à Saint-Léon, le 8 septembre 1879, le Rev. Théobald Bitsche, missionnaire du Précieux Sang, premier prêtre qui a résidé à la Montagne de Pembina. Ce digne pasteur, originaire d'Alsace, attira à Saint-Léon un certain nombre de familles allemandes. On en compta jusqu'à une quarantaine, dans les annéesqui suivirent son arrivée.

Une maison de 20 pieds de largeur sur 40 de longueur fut construite pour servir à la fois d'église et de presbytère. La constion donna lieu à des dissensions fâcheuses. Une partie des habitants voulaient que la maison de Dieu et de son ministre fût bâtie au village même: M. Bitsche et les autres habitants choisirent un autre emplacement, à un quart de mille environ du village, sur une petite éminence solitaire, entre le lac dont nous avons parlé et un autre un peu plus grand. Ce dernier parti fut adopté. Mais il y eut dès lors, dans quelques habitants, une opposition presque systématique à l'égard du prêtre, source de faiblesse pour la colonie.

Cependant les colons s'établissaient sur tous les points de la Montagne de Pembina, les uns canadiens-français, les autres français et belges. Un seul prêtre ne pouvait suffire à la desservir. Mgr Taché démembra de Saint-Léon en 1883 la paroisse de "Saint-Alphonse," qui reçut, dans la personne du Rev. M. Campeau, son premier et zélé Curé, et, en 1891, celle de "Notre-Dame de Lourdes," qui fut confiée aux chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, venus de France. A son tour, la paroisse de Saint-Alphonse donna naissance en 1892 à la paroisse de "Bruxelles," formée surtout de belges et confiée, lors de de sa fondation, au Rev. M. Willems, prêtre de Belgique; et tout recemment, en 1899, à la paroisse de "Mariapolis," où se trouvent beaucoup de Canadiens-français. Ces démembrements et ces fondations en préparent d'autres. Saint-Léon conservera toujours l'honneur d'avoir été la mère-église de toute la Montagne de Pembina.

Le Rev M. Bitsche, premier curé de Saint-Léon, mourut au au mois de mars 1892. Mgr Taché confia alors la paroisse aux chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, établis à Notre-Dame de Lourdes. Ceux-ci, faute d'un personnel suffisant, la laissèrent, au bout de deux ans entre les mains du Rev. M. Pelletier, après avoir réuni 1768 piastres pour la construction d'une nouvelle église. Le Rev. M. Pelletier administra la paroisse pendant deux ans, bâtit la nouvelle église, commença un nouveau presbytère et laissa en mourant de profonds et unanimes regrets parmi ses paroissiens. Il était gravement malade à l'Hôtel-Dieu de Montréal, lorsqu'un incendie subit consuma la maison bâtie par M. Bitsche dans les premières années de la colonie et qui avait servi quinze ans d'église et de presbytère. Après une courte et fructueuse admistration intérimaire du Rev. M. Béliveau, Mgr Langevin nomma à la cure de Saint-Léon le Rev. M. Perquis, antérieurement curé de Fannystelle, puis de Saint-Alphonse, qui dans les deux années de son séjour bâtit un couvent auprès de l'église et y appela les religieuses des Cinq-Plaies, établies à Notre-Dame de Lourdes. Au mois de novembre 1898, M. Perquis quitta la paroisse de Saint-Léon et Mgr Langevin la confia de nouveau aux chanoines réguliers de l'Immaculée Conception qui y ont établi un prieuré régulier.

Voici le relevé des baptêmes, des mariages et des décès dans la paroisse de Saint-Léon depuis son origine jusqu'à l'année 1899 exclusivement.

Année	Baptême	Mariage	Décès
1879	4	0	1
1880	19	1	2
1881	16	2	4
1882	27	4	4
1883	37	7	8
1884	32	3	4
1885	20	9	8
1886	27	5	17
1887	32	6	8
1888	28	2	6
1889	39	6	9
1890	38	5	4
1891	31	6	5
1892	28	3	2
1893	30	1	10
1894	32	6	10
1895	32	1	10
1896	38	1	9
1897	25	4	10
1898	30	3	4
Totaux	559	75	135

Ainsi il y a eu à Saint-Léon, en 20 ans, 559 baptêmes, 135 décès et 75 mariages. La moyenne des naissances a donc été, durant cette période, de 20.2; celle des décès de 5.9 et celle des mariages de 3.7. En 20 années, les naissances ont dépassé les décès de 424. La population de langue française augmente donc rapidement dans la Montagne de Pembina par l'excès des naissances sur les décès. Elle augmente par une autre cause qui longtemps même a eu le premier rang, l'arrivée de nouveaux colons.

Cependant la paroisse de Saint-Léon s'est trouvée durant quelques années dans un état de crise. Pendant les premiers temps de la colonie, les habitants avaient été favorisés comme nous l'avons dit, de bonnes récoltes. Malheureusement ils abusèrent des dons de la Providence pour s'abandonner au goût de la boisson et aux dépenses de luxe. Une série de mauvaises années survint bientôt, châtiment inévitable de ces sortes d'excès. Plusieurs habitants ne surent pas faire dans leurs dépenses les retranchements que Dieu opérait dans leurs revenus. De plus, lancés tous dans la grande culture, ils durent, dans les mauvaises années, en supporter les lourdes charges, sans que les frais fussent alors compensés par les recettes. Par l'effet de cette double cause, un assez grand nombre d'habitants se trouvèrent bientôt grevés de dettes considérables, pour lesquelles ils devaient payer le 8, le 10, le 12 et le 15 pour cent d'intérêt. Le village de Saint-Léon, que tout le monde avait salué quelque temps comme le noyau d'une ville, mais où, hélas! on avait vu jusqu'à quatre hôtels ouverts à la fois, disparut plus vite qu'il ne s'était formé. La plus grande partie des familles allemandes, de vivant même de M. Bitsche, émigrèrent au Dakota ou en d'autres régions.

Mais depuis la construction de l'église et du couvent, une nouvelle ère semble s'être levée pour Saint-Léon. Trois écoles de langue française sont fréquentées par une nombreuse jeunesse celle des Sœurs par plus de 80 enfants. L'ancien village n'existe plus; mais un nouveau village s'est reformé autour de l'église et comprend déjà une quinzaine de maisons, avec un casseur, une scierie, 2 petits magasins, 1 étable publique, etc. La paroisse compte 89 familles ayant feu et immeuble, outre un certain nombre d'individus qui ne sont pas encore établis sur des terres: tous ensemble formant une population de 597 personnes, dont 361 communiants; possédant 297 chevaux, 305 vaches, 350 autres bêtes à cornes, 423 porcs. Les habitants ont acquis plus d'économie et sont remplis de confiance. S'il plait à Dieu de donner quelques bonnes années, Saint-Léon retrouvera une prospérité supérieure à celle de ses plus beaux jours et deviendra l'une des plus belles paroisses du Manitoba.

DOM MARIE-ANTOINE STRAUB.

L'industrie du séchage des œufs vient de s'établir sur une grande ligne à Winnipeg, et pourra être d un grand avantage pour nos cultivateurs. Les œufs sont séchés par un traitement quelconque, pulvérisés comme de la farine, puis mis en boites. La "McCready Evaporating Co." commencera au mois de juin à traiter de la sorte 20,000 œufs par jour. Ce produit est en grande demande au Klondyke.



LEON XIII ET LE CONGRES DE LA PAIX

Voici le langage de Léon XIII, à propos du Congrès de la paix, qui s'ouvrira ces jours-ci en Hollande:

"Notre pensée envisage l'acte que nous avons devancé de notre désir et qui éclaire d'un rayon consolateur le siècle qui finit, cet acte dont le but est est de rendre plus rare et moins sanglant le joug de l'épée, de préparer une vie sociale plus tranquille.

"C'est là une mission qui glorifiera dans l'histoire la de civilisation celui qui en a pris l'initiative. Nous l'avons saluée avec empressement et nous faisons des vœux afin que les autres intentions de son autour produisent des fruits abondants et généraux.

"Veuille le Ciel que ce premier essai conduise à résoudre les litiges pendants entre les nations par des forces purement morales et persuasives.

"L'Eglise ne désire rien plus vivement en tant que mère des nations, ennemie de la violence et du sang versé, chargée d'une mission pacifique et pacificatrice, non seulement dans le domaine de la conscience, mais dans les institutions publiques et sociales. Cette mission, l'Eglise l'exerce en proportion de la liberté laissée à son action.

"Chaque fois qu'elle est intervenue dans les graves affaires du monde. l'Eglise a assuré le bien public. Les papes ont souvent fait cesser les oppressions, conjuré les guerres, obtenu des trèves, des accords, des traités de paix. La civilisations eût péri sans l'autorité papale qui refrénait l'omnipotence et revendiquait la suprématie de la raison sur la force.

"Qu'on se rappelle Alexandre III et Légnano, Pie V et Lépaute.

"Les oppressions peuvent ça et là entraver l'efficacité du pouvoir religieux, mais au milieu de toutes ces vicissitudes, l'Eglise poursuivra sa mission bienfaisante qui embrasse le ciel et la terre.

"Le pur humanitarisme ne pourrait pas assurer la prospérité vraie et durable. La tentative de soustraire la civilisation au souffle du christianisme serait vaine."

Le Manitoba.

Mercredi, 10 Mai 1899

M. GREENWAY EN MISSION

On annonce que MM. Greenway et McMillan sont à Ottawa et qu'ils ont eu avec le gouvernement une entrevue concernant leur mission. Cette mission, on le sait, est d'obtenir des autorités fédérales l'abandon des terrains scolaires aux autorités provinciales, c'est-à-dire, pour le moment, à M. Greenway, dont les élections générales approchent, et qui a besoin de fonds pour dissimuler les trous de sa caisse et donner du courage à ses partisans.

Les dépêches qui notent les agissements de M. Greeway annoncent aussi que jusqu'à présent le gouvernement fédéral semble favorable à la réclamation du gouvernement de Winnipeg.

Nous éprouvons quelques difficultés de croire à cette dernière information. Le gouvernement fédéral a souvent déclaré que, pour lui, la question scolaire était close. Malgré ses déclarations, il n'est pas possible qu'il n'éprouve point au fond quelque doute sur la correction de son attitude, et même quelque remords. Il sait que les catholiques du Manitoba n'ont pas obtenu justice et qu'ils n'ont aucune chance de l'obtenir de la part du gouvernement local.

Or, parmi les précieuses ressources qui restent au parlement fédéral pour soulager la minorité, se trouvent ces terrains scolaires. La suggestion a souvent été faite qu'une indemnité pourrait être accordée aux catholiques sur cette dotation, indemnité qui leur permettrait de maintenir leurs écoles.

Mais si le gouvernement fédéral déterminait le parlement à changer la nature de la dotation et à remettre à M. Greenway le contrôle absolu des terrains, le gouvernement fédéral se départirait en même temps d'un moyen sérieux de rendre justice à la minorité. Le gouvernement local se moquerait bien davantage des freins que la constitution lui impose et des justes réclamations de la minorité. Il n'y aurait plus à espérer d'obtenir une indemnité à même ces terrains. Notre droit indéniable à notre quote-part de ces terrains se trouverait pratiquement réduit à néant. Nous serions plus complètement à la merci de ceux qui ont entrepris la guerre contre nos croyances et notre langue.

Si M. Greenway veut obtenir ces terres, c'est précisément dans le but de se mieux outiller pour la poursuite de cette campagne. Il croit que c'est le dernier obstacle à vaincre pour atteindre son suprême triomphe.

Nous nous refusons de croire que le gouvernement fédéral va donner son consentement et son appui à cette mesure, qui aurait tout le caractère d'une mesure de spoliation.

En tout cas, les catholiques du Manitoba ne se laisseront point duper par les raisons que donne M. Greenway.

Celui-ci prétend pouvoir augmenter par là les octrois scolaires, et soulager les contribuables. Mais quels sont les contribuables qui seraient réellement soulagés ? Ce sont les contribuables protestants ! Car, c'est à ceux-ci qu'iraient ces allocations ainsi gonflées.

Les catholiques verraient se dissiper, aux bénéfices d'institutions ayant un caractère protestant ou neutre, un fonds qui leur appartient proportionnellement à leur nombre. Nos persécuteurs auraient eu le talent de s'emparer de notre propre bien et de s'en servir pour nous combattre, nous affamer, nous écraser, et nous imposer des institutions qui nous répugnent.

Nos députés au local ont vu la portée des appétits du gouvernement Greenway. Leur opposition nous marque le chemin. Soyons aussi clairvoyants qu'eux.

Sa Grandeur Mgr Langevin sera de retour de Regina, jeudi.

UNE SURPRISE

Dans son dernier numéro, la "Vérité" s'adonne à la plaisanterie. C'est une surprise, mais une surprise qui nous va.

Pour être la cause et l'objet de cette plaisanterie, nous ne nous en plaignons pas. Il y a si longtemps que pareille fête ne s'est pas vue dans cette maison.

C'est bien, mon ami ! Tâchez de garder votre belle humeur. Un peu de bleu dans un ciel habituellement gris est fait pour reposer de bien des peines.

Mais, imprudent que nous sommes ! Parler à la "Vérité" de mettre du bleu dans ses fenêtres c'est assez pour la faire repentir de s'être un moment déridée.

REUNION CONSERVATRICE

Il y aura, jeudi, le 11 du courant, à 8 heures p. m., à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface, une grande réunion de tous les conservateurs du comté de Saint-Boniface.

Le but de cette réunion est de procéder à l'élection des officiers pour l'année courante et de traiter toutes les questions intéressant l'association en général.

L'association invite les amis à s'y rendre.

Les élections auront lieu d'ici à quelques mois ; il s'agit de rallier nos forces afin de présenter aux adversaires un bataillon solide et uni.

Ceux dont les noms ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale voudront bien se rappeler que la liste sera fermée le 16 du courant.

Notes Diverses

Les dépêches font mention d'une rumeur allant dire que le commandant Marchand aurait été massacré par des maraudeurs aux environs de Fachoda.

Espérons que cette rumeur n'a aucun fondement. Le courageux et brillant officier qui est allé planté le drapeau de la France au centre de l'Afrique reverra sa patrie, au service de laquelle il continuera de mettre son intelligence et son épée.

Nous publions en 1ère page des "notes historiques sur Saint-Léon," que nous devons à la plume du Rev. Père Dom Marie Antoine Straub.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs la lecture de cette remarquable et intéressante étude.

L'hon M. ThomasChapais directeur du *Courrier du Canada* et conseiller législatif, a reçu de l'université Laval le diplôme de docteur ès lettre. Nous joignons nos félicitations à nos confrères canadiens sur "cet honneur qu'appelait son beau talent d'écrivain et d'orateur."

Le R. P. Lacasse nous prie de publier la note suivante :

Le Père Lacasse faisait dire à M. Tardivel que les Canadiens du Manitoba étaint perdus à la cause nationale et religieuse. M. Tardivel nie avoir écrit de pareilles choses et le Père Lacasse accepte sa parole de grand cœur.

JOURNALISME

Le "Nord" de Saint Jérome a repris, il y a deux semaines, sa publication interrompue pendant quelques semaines. Nous saluons avec plaisir la réapparition de cet excellent journal.

Avec son numéro du 5 mai, le "Courrier de Saint-Jean" a atteint sa quatrième année d'existence. Publié dans une forteresse libérale, le "Courrier" fait une lutte vigoureuse dont on peut déjà apercevoir l'efficacité. Le journal "se propose plus que jamais de fournir une longue carrière," ce dont nous le félicitons chaleureusement.

DANS LE MONDE POLITIQUE

M. Watson, ministre des Travaux Publics, vient de faire un voyage rapide dans l'est. Le but de ce voyage n'est pas connu.

***

Les conservateurs des Cantons de l'Est P. Q., sont à organiser la convention conservatrice, qui se tiendra à Sherbrooke, le 24 mai prochain.

Sir Charles Tupper et l'honorable M. Chapais adresseront la parole. Il y aura banquet et discours.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. M. Turcotte, curé de Saint-Adolphe, était à Saint-Boniface à la fin de la semaine dernière.

Sa Grandeur Mgr O'Connor, le nouvel archevêque Toronto, a été installée dans ses nouvelles fonctions mercredi derniers.

Les exercices du mois de Marie, à la cathédrale, sont suivis par un grand nombre de personnes. Une très bonne musique est fournie par les Révérendes Sœurs de la Charité.

Dimanche dernier, à l'issue des Vêpres, un grand nombre de personnes se rassemblaient dans les salons de l'archevêché pour saluer le rev. M. Messier, curé de la cathédrale sortant de charge. Une adresse lui fut présentée au nom de la paroisse, par Son Honneur le maire Bétournay. Cette adresse exprimait les sentiments de respect et d'affection qu'a toujours professés notre population à l'égard du R. M. Messier et le vif regret causé par son départ. Une bourse remplie d'or, fruit d'une souscription empressée dans la ville, accompagnait l'adresse.

En réponse, M. le curé Messier fit un discours très ému. Pendant quatre ans vicaire, puis curé pendant dix ans, il témoigna combien, au courrs de ce laps de temps, il s'était attaché à ses paroissiens ; aussi la démonstration qu'on lui faisait en ce moment le touchait-elle profondément. Le R. M. Messier fit l'éloge du R. M. Azarie Dugas, qui était curé ici avant lui et que Mgr l'Archevêque vient de rappeler de nouveau.

Tout en souhaitant la plus cordiale bienvenue au nouveau curé de la paroisse, nous regrettons beaucoup le départ de M. l'abbé Messier, dont le dévouement, la charité et le tact avaient depuis longtemps conquis l'estime de tous. M. l'abbé Messier vient d'être nommé c apelain de l'Hôpital de St-Boniface.

AU COLLEGE

Dimanche soir, les élèves du collège de Saint-Boniface ont fêté le retour du Révérend Père Paquin S J., recteur. On sait que le mauvais état de sa santé avait contraint le révérend Père de prendre un repos de quelques mois.

Musique, chansons et déclamations remplirent le programme de la soirée ; le succès en fut parfait. La séance était d'un caractère intime, mais nous avons pu nous procurer l'adresse en français, que nous reproduisons avec plaisir.

Au Révérend Père Recteur,

LA NICHÉE D'OISEAUX

Ils étaient trois, tapis dans leur nid fait d'argile,
Que berçait à la brise une branche fragile.
Mais la brise berceuse et toutes ses chansons
Ne pouvaient apaiser les frêles oisillons :
Ils criaient et pleuraient ! C'était à fendre l'âme.
Je soupçonnai bientôt quelque oiseleur infâme
D'avoir à ces petits enlevé leur soutien.
Oh ! comme il faut avoir un cœur bien peu chrétien !

Je m'approchai du nid. Etait-ce des mésanges ?
Hirondelles ? pinsons ? ou rois ?—" Mes petits anges,
Qui que vous soyez tous, vous êtes orphelins :
Je vous prends sous ma garde et vous ferai festins
Jusqu'à ce qu'il y ait de la plume à vos ailes
Ne pleurez plus, chantez vos notes les plus belles."
Petits, dans leur duvet, alors se sont blottis,
Comme si, consolés, ils avaient tout compris.
Je courus aussitôt leur chercher la pâtée :
Sans mentir, je revins avec une jointée.
Que d'amour dans leurs yeux, et puis quel appétit
Ils montraient, en ouvrant le bec hors de leur nid !
Au foyer, le bonheur semblait reapparaître.
Tout charmés qu'ils étaient de ce nouveau bien-être.

Deux jours, bien doux pour moi, se passèrent ainsi :
J'offrais la pâtée, eux semblaient dire : Merci !
Mais la mère, un matin, que j'avais tant cherchée,
Accourt, fendant les airs, vers sa tendre nichée
Ce n'était plus bonheur : ce fut joie et transports
Dans le nid frissonnant et vibrant en accords.
Celle que pour deux jours la fatigue a brisee,
Enfin leur revenait, humide de rosée,
Contente de trouver ses petits tout joyeux.
La bonne Providence avait veillé sur eux.

Discourir plus longtemps est-il bien nécessaire ?
Vous avez tout saisi, cher et vénéré Père
Si nous fûmes heureux sous le Père tuteur,
Nos cœurs battent plus fort, quand revient le Recteur.

Le R. P. Recteur répondit à cette sympathique démonstration de bienvenue par un petit bijou de discours. Avec la distinction aimable qui le caractérise, il remercia professeurs et élèves de l'expresssion de leurs bons sentiments à son égard et leur fit part de la satisfaction qu'il éprouvait lui-même à revenir reprendre ses travaux au collège de Saint-Boniface.

Nous saluons avec plaisir le retour du R. P. Paquin parmi nous et espérons au complet rétablissement de sa santé.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

L'on nous apprend que M. J. A. F. Bleau n'est plus à l'emploi de M. Ed. Guilbault, de Saint-Boniface.

—Un grand choix de gants de toutes sortes et à bon marché au "Bazar" Avenue Taché, Saint-Boniface.

—Plusieurs constructions nouvelles seront élevées sur les terrains de l'Exposition, cette année. On annonce aussi d'autres améliorations.

—Il y a déjà un grand nombre de demandes d'entrée à l'orphelinat catholique de Winnipeg, pour la date où l'institution sera ouverte.

ON DEMANDE, à nos bureaux, un jeune homme sachant lire passablement le manuscrit et pouvant parler l'anglais et le français.

—M Damas Brisson, autrefois de l'hôtel Saint-Boniface désire annoncer à ses amis qu'il est maintenant installé à l'hôtel Chamberland. 25

—Les élévateurs de fort William contenaient 3 500.000 minots de blé, à la fin de la semaine dernière, et les élévateurs de Port Arthur, 212.000 minots.

—Nous rappelons à nos lecteurs que les listes électorales seront closes le seizième jour de mai 1899. Tous ceux dont les noms ne sont pas sur la liste peuvent les faire inscrire chez M. Eugène Paradis, à sa résidence, avenue Provencher, Saint-Boniface, depuis neuf-heures à midi, le matin, et d'une heure à quatre, l'après-midi. Toute personne désirant être enregistrée pourra envoyer ou laisser à son bureau une demande assermentée par elle-même ou par quelqu'un agissant pour elle. On pourra obtenir des formes de demandes au bureau de M. Paradis. Aucune personne ne sera reçue après le seizième jour de mai, 1899.

—Nous voyons sur le Free Press de ce matin que Madame Allaire, épouse de M. Alexis Allaire, de Saint-Alphonse, s'est sérieusement brulée hier, en surveillant un feu de débris.

—Czuby, l'un des deux Galiciens condamnés à mort, est examiné par des médecins et si ces derniers découvrent des indices réels de folie, on croit que la sentence sera commuée en un emprisonnement pour la vie.

Le 15 du courant, 1,000 Doukhobors paraderont de nouveau dans les rues de Winnipeg, et quelques jours plus tard 2,000 autres viendront les rejoindre. Un journal faisait plaisamment remarquer que le gouvernement devrait présenter aux nouveaux venus, en l'honneur de leur délivrance de l'esclavage de Russie, une médaille d'or frappée à l'effigie de M. Sifton. Afin de manifester davantage la joie que cause leur arrivée à la province on pourrait aussi accorder droit de cité aux Douks!

—Détaché d'une lettre d'un Canadien-français de Lowell, Mass. :

'Canadiens, restez donc au pays, conservez vos terres, semez du blé, élevez des animaux et faites l'industrie du beurre et du fromage plutôt que de venir ici végéter misérablement dans les centres manufacturiers des Etats-Unis.'

—Les gagnants de moulins à coudre dans le tirage ouvert par la "Royal Crown Soap Co", pour la semaine finissant le 6 mai, sont les suivants : Lizzie Anderson, 302 Gwendoline St. Winnipeg ; T. Mutrie Macdonald Manitoba ; Mde Frank Terry, Whitewood, N. W. T. Ce tirage prendra fin après le 29 me jour de ce mois ; à cette époque le dernier tirage aura lieu. Toutes les personnes ayant des coupons ou des enveloppes doivent nous les adresser avant cette date.

Chronique de la Province

SAINT ADOLPHE

Le village de Saint-Adolphe est prospère, mais il lui manque encore un élément de progrès : une fromagerie. Nous avons ici des vaches en abondance et nous sommes certains qu'un bon et consciencieux fabricant de fromage trouverait ici avantageusement à exercer son métier. Ce serait à la fois un avantage et pour lui et pour nous.

LE PANTALON DE M. PETITJEAN

Monsieur Petitjean s'était acheté un pantalon tout fait. il l'avait essayé à la grosse, en le mettant devant lui, en homme qui voit du premier coup. Il était certain de son affaire ; mais voilà que rentré chez lui, en l'essayant pour de bon, le pantalon trainait à terre ; il eut beau tirer sur les bretelles il y avait au moins six pouces de trop.

Bien loin de se désoler de ce contretemps, M. Petitjean se dit à lui-même :

"En faisant couper le bas, j'aurai de belles pièces pour raccommoder le fond lorsqu'il sera percé."

Là-dessus il s'en va trouver Mme Petitjean et de son air le plus aimable :

"Chère, je me suis acheté un pantalon ; je l'ai pris un peu long, six pouces de trop, exprès pour avoir des pièces ; tu es si adroite qu'en deux coups de ciseaux et quelques coups d'aiguille, tu l'auras raccourci et ourlé à la bonne mesure, et ainsi je pourrai l'étrenner demain."

Mais Mde Petitjean en était au passage le plus poignant de son feuilleton ; elle répondit d'une façon distraite :

"Certainement, cher, je le ferai avec plaisir, mais pas aujourd'hui, je suis un peu fatiguée ; demain je m'y mettrai, et tu pourras l'étrenner après-demain."

Sans témoigner de mécontentement, M. Petitjean laisse madame Petitjean à ses héros et va trouver madame Groleau, sa belle-mère :

"Chère belle-mère, j'ai acheté un pantalon ; je l'ai pris exprès un peu long, vous savez, par économie, pour avoir des pièces ; vous seriez bien aimable de me le raccourcir de six pouces, avec votre habileté ce sera l'affaire d'un quart d'heure, je voudrais l'étrenner demain."

Mais madame Groleau, par exception, n'était pas de bonne humeur ; elle l'envoya promener. M. Petitjean n'avait qu'une ressource.

A ce moment la maison résonnait comme si quatre ou cinq cents feuilles de tôle dégringolaient les unes après les autres dans l'escalier. C'était mademoiselle Petitjean qui de ses jolis doigts roses cherchait à défoncer le piano, sous prétexte d'exécuter une romance sans paroles du professeur Bemolski.

"Comme c'est joli, ce que tu joues là, chère petite!" dit Monsieur Petitjean ; "quelle délicatesse dans ces petits doigts-là! ......Ne voudrais-tu pas, mon Angélique, rendre service à ton petit père, en coupant six pouces au bas de ce pantalon et en faisant les ourlets ?"

—Oh ! comme c'est ennuyeux d'interrompre ma leçon, cher papa!.... Maman ne pourrait-elle pas vous faire cela !.... elle aurait fait plus vite que moi et bien mieux....

Le cher papa, qui sentait la mauvaise humeur le gagner, partit sans répondre pour ne pas dire des choses désagréables à son Angélique.

Le souper ne fut pas gai, ce soir-là ; M. Petitjean se coucha presqu'aussitôt après. La veillée s'en ressentit, le piano respectait le sommeil paternel. Au bout de quelque temps Angélique se retira dans sa chambre se disant à elle-même :

"Ce pauvre petit père ! je n'ai pas été gentille envers lui ; il faut que je répare cela."

Elle prit le pantalon, coupa six pouces, refit les ourlets et le remit à sa place. Mme Petitjean vint ensuite, pensant :

"J'ai manqué d'attention envers ce cher homme, c'est bien vilain, il faut réparer cela !"

Vite, elle prend le pantalon, coupe six pouces, refait les ourlets et le remet en place. Enfin, à son tour, Mme Grosleau, prise de remords.

"Ce pauvre Petitjean ! dit-elle' comme j'ai été peu aimable ! je vais lui faire une surprise !"

Et les ciseaux coupent six pouces, et l'aiguille vole comme l'éclair et le pantalon est remis à sa place, à la hâte raccourci d'un pied et demi.

M. Petitjean, à son réveil, s'apercoit qu'on a touché à son pantalon, il le passe à la hâte. Mais quelle stupéfaction ?... et quelle fureur ensuite ! Dans ce costume de bain, il vient faire une scène épouvantable à Mme Petitjean, puis à Mme Grosleau, puis même à son Angélique. Toutes trois pensent qu'il est devenu fou, et, malgré leur frayeur, ne peuvent cependant pas s'empêcher de rire aux larmes Chacune pense intérieurement à l'ourlet ; on s'explique, M. Petitjean se calme peu à peu et finit par rire lui-même.

Il en fut quitte pour acheter un autre pantalon de la même étoffe, toujours par économie, afin que le premier pût servir pour des pièces. Mais celui-là, il le prit juste à sa taille.

HENRY ANSTON.

Maitresse Demandée.

On demande une maîtresse pour l'école de Jackfish Lake, Sask., cette maîtresse devant être catholique, connaissant les deux langues et possédant certificats ou diplômes d'enseignement de 2ième ou 3ième classe "qui devront être reconnus comme tels et approuves par le Bureau d'éducation du Nord-Ouest." La salaire sera sur le pied de **$500** par année et l'école devra ouvrir le 1er juillet. Toutes communications devront être adressées comme suit :

JULES GAGNÉ,
Secrétaire Trésorier
Jackfish Lake via Battleford N. W. T.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte donnant pouvoir à la "London & Canadian Loan & Agency Company Limited)," à la "The Canada Landed & National Investment Company (Limited)," et à la "The Building & Loan Association," respectivement, ou à quelqu'une de ces compagnies et à telle autre compagnie ou à telles autres compagnies incorporées aux mêmes fins qui pourraient s'entendre à cet effet, de prendre et de faire tous les arrangements nécessaires pour s'amalgamer en une seule compagnie ou corporation, et de prendre des dispositions pour la vente et l'achat de leurs actifs entre elles, de maniere à pouvoir effectuer cette amalgamation ; et à ces fins, de procéder à la consolidation des Actes d'incorporation des dites trois compagnies ou d'aucune deux d'entre elles, ou pourvoyant à donner à la nouvelle compagnie ou à la compagnie consolidée, le pouvoir de fonctionner en vertu de la charte de l'une des trois dites compagnies et conférant à la nouvelle compagnie ou à la compagnie consolidée, tous les pouvoirs necessaires à l'émission d'un nouveau fonds-action et pour toutes autres fins nécessaires au parfait accomplissement de telle amalgamation de telle manière qu'il pourra être convenu entre telle ou telles compagnies et pour transiger les affaires de la dite compagnie amalgamée en vertu des dites chartes, ou d'aucune d'entre elles, ainsi amendée et pour donner le pouvoir aux dites trois compagnies, ou aucune d'elles, ou à la compagnie amalgamee, d'émettre des actions acquittées, eu en partie acquittées eu égard aux montants payés sur le capital-action souscrit des dites trois compagnies, ou d'aucune compagnie entrant dans la combinaison comme susdit, et pour canceller tout capital-action et pour émettre un nouveau capital-action ou, si nécessaire, pour incorporer une compagnie avec les pouvoirs necessaires pour transiger les affaires d'une compagnie de prêt et d'épargnes et tous pouvoirs inhérents à telle compagnie de prêt et d'épargnes; pour acquerir l'actif et se charger des affaires des dites trois compagnies, ou d'aucune d'elles et de toutes autres compagnies qui pourraient consentir à telle transaction.

Daté à Toronto, le 9 mars 1899.

HOSKIN, OGDEN & HOSKIN,
23, rue Toronto, Toronto,
Procureurs pour la "The Canada Landed and National Investment Company (Limited)

ARNOLDI & JOHNSTON,
103, rue Bay, Toronto,
Procureurs pour la "The London & Canadian Loan & Agency Company (Limited)

CASSELS & STANDISH,
15, rue Toronto, Toronto,
Procureurs pour la "The Building & Loan Association. 15-3 9i

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en frequentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs, la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1.00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

AVIS

AVIS est par les presentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie ayant pour but de promouvoir et stimuler le commerce entre le marchand et le consommateur, ou celui qui commerce avec lui, pour la rédaction de plans et systèmes nécessaires, à telles fins, pour s'en assurer les droits de propriete, pour les vendre et acheter, pour annoncer et solliciter, ainsi que pour toutes autres affaires nécessaires ou utiles à l'obtention de telles fins.

McNEIL, McNEIL & TERNAN,
Solliciteurs des Requérants.

Daté à Halifax, N. E., le 22me jour de février 1899. 22-3 9i

A Propos d'Agriculture

Dignite du Travail des Champs

I

L'agriculture possède de vieux titres de noblesse inscrits au premier feuillet des archives du genre humain, et dignes de fixer l'attention du législateur, du philosophe et de l'économiste.

De tous les métiers exercés par le bras de l'homme, de tous les art cultivés par l'intelligence, le labourage a été le "seul travail divinement imposé" au roi de la création.

Ainsi, dès l'origine du monde, le travail agricole apparait tellement en harmonie avec les forces, les facultés, les gouts, les besoins de l'homme, qu'il devient l'indispensable obligation de son existence.

A l'agriculture seule a été confié le noble soin de nourrir le genre humain et d'entretenir, dans chaque homme, cette lampe mystérieuse qu'on appelle la vie.

Les illustres personnages qui remplissent les palais de l'éclat de leur autorité, les bibliothèques des lumières de leur science, les musées des inventions de leur génie, sont forcés de descendre deux fois le jour de ces hauteurs où ils s'adorent, et de venir, dans l'humanité de la faim et de la défaillance, adresser à l'habitant des campagnes cette prière que lui-même n'adresse qu'à Dieu : "Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour."

Dieu l'a voulu ainsi, pour honorer, en l'humble personne du cultivateur, son coopérateur dans l'ordre de la nature, son associé dans les soins bienfaisants de sa providence.

Quand donc le villageois entre dans nos villes, et qu'il aperçoit les mervielles de l'industrie et les chefs-d'œuvre de l'art étalés à ses yeux, il peut les admirer ; mais qu'il se souvienne que les fastueux possesseurs de ces trésors sont ses tributaires obligés, et que, pour exister, ils ont besoin de son blé, de ses fruits, de ses graines, de ses légumes, de la laine de ses brebis, de la chair de ses animaux ; et que lui n'a besoins, pour être heureux dans ces champs ni de leurs tableaux, ni de leurs tapis, ni de leurs livres, ni de leurs statues.

MÉTHIVIER.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Votre nom est-il sur la liste électorale ?

—Lisez la nouvelle annonce de D. W. Fleury sur la première page.

—La navigation au Fort William est ouverte depuis la semaine dernière.

—Les examens à l'Université sont commencés depuis lundi, au Brydon rink, à Winnipeg.

—Une centaine d'immigrants allemands sont arrivés dans la province, jeudi dernier.

—Les journaux anglais se plaignent de la partialité de plusieurs greffiers, dans la confection des listes électorales. M. H. J. Macdonald vient de déclarer que le parti conservateur observait la conduite de ces greffiers suspects et que toute irrégularité donnerait lieu à procès.

M. le Dr Dubuc, de Saint-Jean-Baptiste, et Madame Dubuc, sont en promenade à St. Boniface.

—Les charpentiers, à Winnipeg se sont mis en grève, sous prétexte que leurs gages ne sont pas satisfaisants.

—Chaloupe, avec voile et rames, à vendre à bon marché. S'adresser à Madame M. A. Kéroack, St. Boniface.

—Le programme qui sera exécuté sur les terrains de l'exposition, en juillet prochain, vient d'être publié. Il est très attrayant.

—Ceux qui veulent faire inscrire leur nom sur la liste électorale pourront s'adresser aux bureaux du MANITOBA, à toute heure du jour.

—M. F. Létourneau, marchand, de Saint-Eustache, Man., était à Saint-Boniface au commencement de la semaine, dans l'intérêt de son commerce.

—Si les listes contiennent les noms de tous les citoyens dûment qualifiés pour voter, il n'y a pas le moindre doute que le spoliateur de nos droits, M. Greenway, sera chassé du pouvoir.

—Des nouvelles recues de nos centres français nous apprennent que les cultivateurs sont généralement engagés dans leurs travaux de semailles et que malgré l'époque un peu avancée les apparences sont bonnes pour l'automne.

—Il y a quelques semaines on arrêtait à Winnipeg un Russe, nommé Dubinski, accusé de manipulations frauduleuses dans son pays. Les autorités russes ont réclamé l'extradition du prisonnier et les communications entre les gouvernements anglais et russe se sont faites en français. Il y a cinq ou six jours des documents écrits en français arrivaient de Russie à Winnipeg à ce sujet, et la Cour a été obligée de recourir aux bons offices d'un traducteur.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 9 Mai 1899.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 16	à	0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à	0 15
Fromage	0 09	à	0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à	0 25
Œufs en boîtes, la doz	0 16	à	0 18
Patates, le minot	0 35	à	0 45
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05
GRAINS.			
Blé dur, par minot	0 00	à	0 52
Avoine, par minot	0 00	à	0 32
Orge "	0 23	à	0 30
FARINE.			
Farine par 100 lbs, Roller Process			1 85
" Strong Baker			1 65
" Manitoba Baker			1 40
" Imperial Baker			1 10
" Superieure XXXX			95
" Nestor			80
Gru, la tonne			13 00
Son, "			11 00
BOIS ET CHARBON.			
Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	8 50	à	8 50
Charbon mou	4 50	à	4 50
FOIN.			
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00	à	6 00
Foin pressé, par tonne	7 00	à	7 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prendra effet le 13 avril, 1899.

Allant nord
Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi, mer. ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi, jeu. sam.
10 40	Portage la Prairie	16 30
11 10	Macdonald	15 55
11 30	Westbourne	15 30
11 57	Woodside	15 00
12 25	Gladstone	14 35
d13 05	Gladstone Junction	a14 10
13 31	Ogilvie	13 42
14 00	Plumas	13 20
14 41	Glenella	12 30
15 15	Glencairn	12 05
15 51	McCreary	11 25
16 :5	Laurier	10 51
16 50	Makinak	10 25
17 20	Ochre River	10 00
a18 00	Dauphin	d 9 15
d19 30	Dauphin	a 7 45
20 02	Valley River	7 13
20 25	Sifton	6 50
No. 3. Vendr.		No. 4. Samedi.
20 30	Sifton Junction	6 45
20 58	Fork River	6 10
a21 35	Winnepegosis	d 5 30
Lundi et mercr.		Mardi et jeudi.
21 10	Ethelbert	6 00
21 54	Garland	5 26
22 30	Pine River	4 54
23 00	Sclater	4 25
22 30	Cowan	4 00

D. B. HANNA, Surintendant.

FEUILLETON DU MANITOBA.

FILLE ADOPTIVE

No 20

Un moment elle eut la pensée de ne pas emmener Gardella à cette soirée, quoique cette infraction aux habitudes eut eté une offense ouverte et de parti pris envers la jeune fille ; mais elle n'en était plus à calculer le plus ou moins d'injustice des affronts qu'elle lui infligeait maintenant, à tout propos, et ne revint sur son projet que quand Georges lui eut déclaré, dans un tête-à-tête, qu'il l'avait forcée de subir, qu'il n'irait pas chez les Apettini, si Gardella n'y venait point.

Cette détermination se rendit la comtesse que plus dure et hautaine dans ses procédés avec la malheureuse enfant, non qu'elle lui adressa des injures et des reproches nettement formulés, mais elle avait l'art cruel de saisir les moindres circonstances pour lui marquer sa rancune.

Le lundi vint enfin, et comme Gardella s'était habillée, suivant sa coutume, avec une de ses robes les plus fraiches et les plus élégantes, Madame de Noirmont en fit aigrement la remarque.

"Pourquoi choisis-tu toujours, lui ditelle, des toilettes tapageuses lorsque nous allons chez les Apettini où les autre jeunes filles sont si simples ? "

Gardella interdite s'empressa de changer de costume et cette fois elle se vêtit d'une robe montante de couleur sombre.

"Décidement, s'exclama la comtesse en la repoussant d'un geste brusque lorsqu'elle reparut, je crois que tu le fais exprès, entre des falbalas et de la bure, il y a un juste milieu. "

Gardella ne répliqua pas et rentrant pour la seconde fois dans sa chambre, elle chercha une toilette telle que le voulait Madame de Noirmont. L'étoffe de cette troisième robe était en surah à fond clair, de teinte mais semée de petits bouquets pompadours Gardella n'avait jamais été plus jolie, bien que le sourire, qu'on lui reprochait tant, eut disparu de ses lèvres et que ses yeux rougis attestassent qu'elle venait de pleurer. La comtesse le vit et dedaigna d'y prendre garde. Par contre Georges, auquel ce detail n'avait pas non plus echappé, était furieux ; pour un peu, il se fut révolté en essayant d'entrainer l'orpheline dans son indignation, et s'il ne le fit pas, c'est qu'il avait la certitude qu'elle lui resisterait et le blâmerait.

Ainsi que le prévoyait Zoe, Antoinette essaya de faire manquer la soiree, mais la tante ne ceda pas, du moins pour cette fois.

"Nous aurons un prétexte tout trouvé, lui dit-elle, dans les grandes chaleurs qui arrivent pour rompre nos habitudes dès le semaine prochaine.

C'est qu'en effet comme cela se voit fréquemment en mai, les premières chaleurs devenaient chaque jour plus fortes et le prétexte pouvait paraltre plausible.

—Ces réunions, maugréa Mademoiselle de Phébade, mécontente de l'ajournement, ne servent qu'à faire les affaires des autres au dépens des miennes. Zoe par son aplomb et Gardella par ses airs de sainte savent plaire aux jeunes gens qui viennent ici, lesquels se disputent à qui mieux mieux leurs sourires, tandis que moi, avec ma simplicité d'honnête fille, je n'obtiens pas même un regard.

Malgré la simplicité dont elle parlait elle fit ce lundi là une toilette comme elle n'en avait pas faite de tout l'hiver. Guidée par la même pensée de séduction, Zoe arriva plus parée qu'une châsse et comme Gardella, d'ordinaire la plus élégante, n'avait à leur opposer que son frais petit costume de pensionnaire endimanchée, ce fut un véritable contraste, au reste, tout à son avantage.

"Voilà le privilège de la beauté ne put s'empêcher de faire observer Apettini en apercevant l'orpheline, et en la montrant aux personnes présentes. Mademoiselle Gardella dépouillée de tous ses vains ornements et réduite à elle-même, n'est que plus jolie encore.

Cet appel à l'admiration de tous attira l'attention sur la jeune fille et lui valut d'unanimes louanges. Quant à Zoé, Antoinette et à plusieurs autres péronnelles qui se trouvaient là, elles se mordirent les lèvres de dépit, non sans jeter un regard dédaigneux sur l'orpheline dont l'histoire, ebruitée dans leur cercle, par les cancans de Zoé, n'était plus un secret que pour la comtesse.

Bien que cette dernière eut une protestation sur les lèvres pour atténuer le malencontreux compliment, elle craignit de se laisser emporter par la colère et, de peur de se montrer publiquement injuste, elle garda un silence contraint ; d'ailleurs Gardella ne parut pas reconnaissante de l'hommage qui lui était ainsi rendu, et son front déjà soucieux, devint tout à fait triste.

On ne lui en sut pas gré, chacune des jeunes filles s'éloigna d'elle intentionnellement, l'isolant comme une intruse. Par contre, Georges, à peine maître de sa fureur, s'installa à ses côtés en lui prodiguant ostensiblement tous les égards du respect et toutes les sollicitudes de l'amour.

La comtesse et la baronne, attirées par le même but, avaient été fidèles à leur résolution de se rapprocher. Dès qu'elles se virent, elles cherchèrent deux places l'une près de l'autre et engagèrent une causerie. A l'excessive amabilite de la comtesse, Zoé radieuse, devina que ses projets étaient en voie de réalisation et, malgré l'attitude peu encourageante de Georges, elle ne perdit rien de ses espérances.

"C'est justement, conclut-elle, en enveloppant Gardella d'un regard de souverain mépris, parce qu'il ne la respecte ni ne l'aime qu'il l'affiche ainsi devant tous... Il s'en amuse... et à un prix pareil, je n'envie pas les faveurs qu'il lui prodigue."

L'échange de réflexions mordantes n'avaient pas d'entrain dans le groupe des demoiselles à cause de la froideur des rapports entre Zoé et Antoinette. Ce fut tout au plus si, par quelques sourires ironiques, la Moldave reçut la preuve qu'on était avec elle contre Gardella, mais que lui importait à present que la connaissance était suffisamment engagee entre sa mère et la mère de Georges pour la continuation désormais de leurs relations en de hors des Apettini.

La sympathie réciproque des deux dames ne faisait plus de doute. Elles s'étaient tellement l'une à l'autre qu'elles se désintéressaient de tout ce qui les entourait. Elles semblaient ne rien entendre de ce qui se disait dans le salon, et ne voir aucune des personnes qui s'y trouvaient. Ce détail, en confirmant les apprehensions d'Antoinette, acheva de la fâcher contre la comtesse, aussi se montra-t-elle si maussade que Madame de Noirmont et la baronne ne purent se défendre d'en faire mutuellement la remarque.

L'assiduité de Georges, auprès de Gardella, ne tarda pas à attirer l'attention de la comtesse, ce qui valut à la jeune fille, de sa part, deux ou trois regards irrités auquels Gardella ne se méprit point.

"Retire-toi, Georges, murmura-t-elle, ta mère ne me quitte pas des yeux.

—Je ne me cache pas, répliqua-t-il, de te préferer hautement à toutes les autres."

Elle repoussa la complicité de ce defi.

"Je ne te sais pas gré de cette bravade, et si tu avais vraiment de l'affection pour moi, tu ne m'exposerais pas aux reproches qu'elle m'attirera. "

Il insinua :

"C'est ta soumission qui est cause de tout. Tu n'as ni énergie ni volonté, et ma mère en profite. "

Elle secoua la tête.

"Ce n'est pas l'énergie ni la volonté qui me manquent, mais le droit de montrer que j'en ai. Ma situation est telle que la résignation est la seule attitude qui me convienne.

Il protesta vivement :

"Il n'y a ici que ma mère pour prétendre cela.

—Ma conscience est d'accord avec elle. "

Il allait riposter, elle l'arrêta et menaçante :

"Georges, va-t-en, ou j'épouserai l'autre sans ta permission. "

Cette menace, irréfléchie, presque enfantine, que l'impatience et l'effroi lui arrachaient et qui entrait dans le rôle que la comtesse lui avait imposé, frappa Georges au cœur, mais en même temps qu'elle le rendait docile, elle lui versa dans l'âme la première goutte de ce poison subtil qui s'appelle la jalousie. Il quitta Gardella, la lèvre contractée et le visage pâle, en proférant entre ses dents des paroles de vengeance contre ce rival mystérieux et abhoré.

Abandonnée par Georges, Gardella retomba dans son isolement jusqu'au moment où Apettini, s'apercevant qu'elle était seule, s'approcha d'elle.

"Eh bien, dit-il, la jolie mignonne n'est donc pas au milieu de ses compagnes aujourd'hui ? "

Elle sourit douloureusement avec un hochement de tête négatif.

Soit qu'il comprit que sa question remuait un glaive dans une plaie, il changea le sujet de l'entretien et, devenant tout à coup grave, il s'empara avec une tendresse paternelle de la main de l'orpheline et la pressa significativement dans les siennes.

"Avez-vous confiance en moi, mon enfant, lui demanda-t-il à mi-voix."

Gardella tressaillit.

"Oui," répondit-elle.

Ce n'était pas là une parole banale. Elle avait, par instinct, confiance dans Apettini comme en elle-même.

"M'autorisez-vous à vous adresser une interrogation qui de la part de tout autre serait indiscrète ?"

Gardella attacha sur lui, avec perplexité, ses grands yeux d'orient qui rendait fou tous les hommes.

"Aimez-vous Georges ? reprit-il sans attendre l'autorisation qu'il réclamait."

Elle rougit jusqu'au front.

"C'est bien, dit-il... j'ai compris... Vous l'aimez. N'en soyez pas confuse, mon enfant, l'amour dans les conditions du vôtre, est irréprochable. Gardez à ce sentiment toute sa loyauté et n'essayez pas de l'étouffer... Georges vous aime, voilà ce qu'il faut que vous sachiez, ne faites de concession à l'orgueil de personne. Vous êtes une honnête fille. Votre amour honorerait un ange et rehabiliterait un demon. Ayez donc bien la conviction de votre valeur et ne cedez rien. Si la reconnaissance vous oblige à des égards envers les préjugés de la comtesse, la justice plaide la cause de l'homme qui vous aime et dont le bonheur est entre vos mains."

Il n'en put dire davantage. Madame de Noirmont venait de prendre congé de la marquise et se retirait en compagnie de la baronne et de la triomphante Zoé.

Gardella les rejoignit. Georges marchait sur ses pas.

(A Suivre)